Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maritime, veuillez visiter :
capmaritime.fr/annales-sujets-et-corriges

Techniques de pêche avancées

Session 2022

Code sujet **E391** 1 heure

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Traitement des gadidés et glaçage
2 réponses • PDF source, p. 2

Exercice 2 — Chalut de fond
2 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 4

Exercice 3 — Recouvrement des mers et relief sous-marin
2 réponses • PDF source, p. 2

Exercice 4 — Mollusques et nageoires des poissons
2 réponses • PDF source, p. 3

Exercice 5 — Réglementation des pêches
3 réponses • PDF source, p. 3

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Exercice 1

5 points

Traitement des gadidés et glaçage

Question 1.

PDF source, p. 2

> Indiquer les différentes étapes de traitement des gadidés, du triage à la mise en attente de descente en cale.

Après le triage, les poissons sont préparés selon la présentation demandée. Pour les gadidés concernés par une préparation à bord, on procède généralement à l'étêtage et à l'éviscération. On lave ensuite soigneusement les poissons pour éliminer le sang et les résidus, puis on les égoutte. Ils sont glacés et rangés dans des bacs ou des caisses propres, en attente de leur descente en cale. L'ordre doit permettre une mise au froid rapide et une manipulation propre.

RÉPONSE À RETENIR

Triage → étêtage et éviscération selon la présentation demandée → lavage → égouttage → glaçage → rangement en bacs ou caisses propres, en attente de la descente en cale.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Le glaçage doit avoir lieu le plus rapidement possible. Indiquer les fonctions de la glace.

La glace absorbe la chaleur du poisson et le refroidit rapidement. Elle permet ensuite de maintenir une température basse, ce qui ralentit le développement des microbes et les réactions responsables de l'altération de la chair. En entourant le poisson, elle aide aussi à limiter son dessèchement et à le protéger pendant le stockage. Elle doit être propre et utilisée sans remplacer les règles de lavage et d'hygiène.

RÉPONSE À RETENIR

La glace sert à **refroidir rapidement le poisson**, à **maintenir sa température basse** et à **ralentir son altération**. Elle aide également à **limiter le dessèchement** et à protéger le poisson pendant le stockage.

Exercice 2

5 points

Chalut de fond

Question 1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4

> Répondre sur l’annexe à compléter 1. Nommer les différentes pièces constituant le chalut de fond, indiquées par une flèche.

Pour compléter l’annexe de la page 4, on repère les pièces par leur position sur le chalut, de l’ouverture vers l’arrière. Les flèches désignent les ailes, le dos et le ventre du filet, ses ralingues, le maillage, la rallonge, le cul, le bourrelet et les bras. La rallonge est la partie qui prolonge le corps du chalut avant le cul.

Partie repérée sur le dessin	Nom à inscrire
Partie supérieure qui s’étend de chaque côté de l’ouverture	Aile supérieure
Partie inférieure qui s’étend de chaque côté de l’ouverture	Aile inférieure
Panneau supérieur du filet	Dos
Panneau inférieur du filet	Ventre
Bordure du dos	Ralingue de dos
Bordure du ventre	Ralingue de ventre
Petites mailles formant le filet	Maillage
Partie arrière qui prolonge le corps avant la poche terminale	Rallonge
Poche terminale du chalut	Cul
Équipement lesté situé au bord inférieur et travaillant près du fond	Bourrelet
Cordages qui relient le chalut aux panneaux	Bras

Il faut inscrire chaque nom auprès de la flèche correspondante sur l’annexe. Le cul est la poche située à l’extrémité arrière; il ne faut pas le confondre avec la rallonge qui le précède.

RÉPONSE À RETENIR

À inscrire sur l’annexe : **ailes supérieure et inférieure, dos, ventre, ralingue de dos, ralingue de ventre, maillage, rallonge, cul, bourrelet et bras**, à côté des flèches correspondant à ces parties.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Indiquer la fonction des panneaux de chalut de fond.

Les panneaux sont remorqués de part et d’autre du chalut. Leur action dans l’eau crée un effort d’écartement. Reliés au chalut par les bras, ils transmettent cet effort au filet et maintiennent son ouverture latérale, c’est-à-dire son ouverture horizontale.

RÉPONSE À RETENIR

Les panneaux servent à **écarter les côtés du chalut et à maintenir son ouverture horizontale** pendant le remorquage.

Exercice 3

5 points

Recouvrement des mers et relief sous-marin

Question 1.

PDF source, p. 2

> Indiquer le pourcentage de recouvrement des mers sur le globe.

On rapporte la surface couverte par les mers et les océans à la surface totale du globe. La valeur usuelle est approximative : elle est d'environ 71 %.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les mers et les océans recouvrent environ **71 %** de la surface du globe.

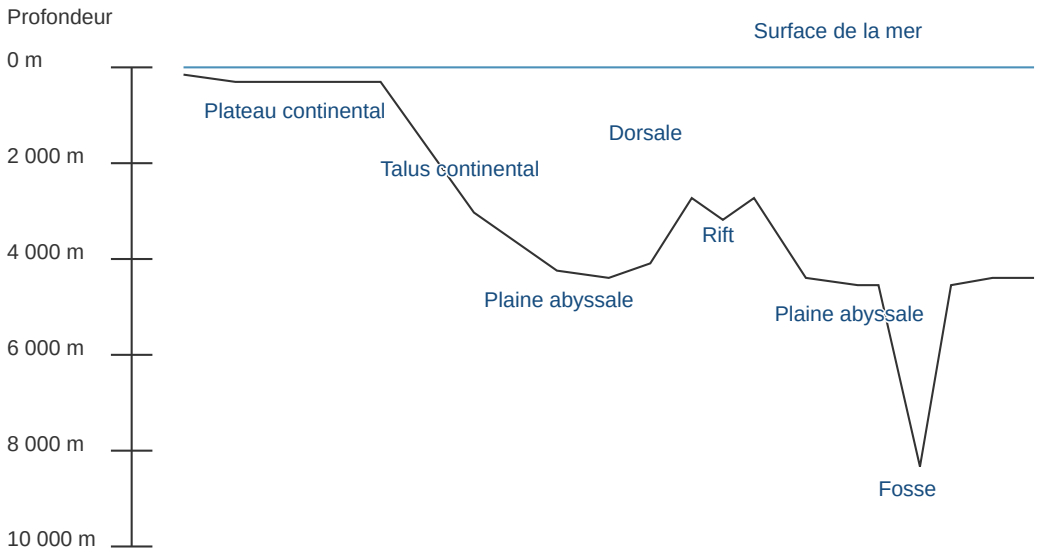
Question 2.

PDF source, p. 2

> À l'aide d'un schéma que vous dessinerez sur la copie d'examen, représenter le relief sous-marin et y indiquer les éléments suivants : le plateau continental, le talus continental, la dorsale, le rift, la fosse et la plaine abyssale. Placer l'échelle des profondeurs.

Tracer une coupe du fond marin depuis un continent vers le large. Représenter un plateau continental peu profond, suivi d'un talus continental qui descend vers une plaine abyssale. Plus au large, dessiner une dorsale sous-marine et son creux axial, le rift, puis une autre plaine abyssale et une fosse profonde. Ajouter une échelle verticale de profondeur : 0 m à la surface, puis des profondeurs croissantes vers le bas. Les valeurs de l'échelle et les formes du relief sur le schéma ci-dessous sont indicatives ; le dessin n'est pas à l'échelle horizontale.

Coupe schématique du relief sous-marin



Profondeurs indicatives ; reliefs non représentés à l'échelle horizontale.

RÉPONSE À RETENIR

Le schéma comporte le plateau continental, le talus continental, une dorsale avec son rift, une fosse, une plaine abyssale et une échelle de profondeur.

Exercice 4

2 points

Mollusques et nageoires des poissons

Question 1.

PDF source, p. 3

> Nommer les trois principales familles de mollusques.

On distingue ici les trois grands groupes de mollusques attendus dans le cours. On peut les reconnaître notamment à leur organisation et à leur coquille : les gastéropodes (comme les bigorneaux), les bivalves (comme les moules) et les céphalopodes (comme les poulpes).

RÉPONSE À RETENIR

Les trois principales familles (ou groupes) de mollusques sont les **gastéropodes**, les **bivalves** et les **céphalopodes**.

Question 2.

PDF source, p. 3

> Chez le poisson, indiquer le rôle des nageoires.

Les nageoires interviennent dans les déplacements du poisson. La nageoire caudale fournit principalement la propulsion ; les autres nageoires contribuent notamment à diriger le poisson, à le stabiliser et à garder son équilibre.

RÉPONSE À RETENIR

Les nageoires permettent au poisson de **se propulser, de se diriger et de se stabiliser** (en maintenant son équilibre).

Exercice 5

3 points

Réglementation des pêches

Question 1.

PDF source, p. 3

> Indiquer la signification de chaque lettre du sigle : T.A.C.

On développe le sigle lettre par lettre : **T** signifie « totaux », **A** « admissibles » et **C** « de captures ». Il désigne les plafonds de capture fixés pour la gestion des ressources halieutiques.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **T.A.C. : Totaux admissibles de captures.**

Question 2.

PDF source, p. 3

> Indiquer la réglementation liée à la taille marchande des captures.

La réglementation fixe une taille minimale de référence pour la conservation des captures, selon l'espèce et, le cas échéant, la zone concernée. Il faut vérifier la taille réglementaire applicable et ne pas commercialiser les individus qui ne l'atteignent pas. Les règles de rejet ou de débarquement peuvent varier selon l'espèce et les dispositions applicables : il ne faut donc pas supposer une règle de rejet identique pour toutes les captures.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Respecter la taille minimale réglementaire applicable à l'espèce : une capture inférieure à cette taille ne peut pas être commercialisée. Son rejet ou son débarquement dépend des règles applicables.**

Question 3.

PDF source, p. 3

> Indiquer la réglementation liée à un cantonnement de pêche.

Un cantonnement de pêche est une zone délimitée par une réglementation. Pour savoir ce qui est autorisé, il faut respecter les limites de la zone, la période prévue et les restrictions fixées. La pêche peut y être interdite ou limitée selon la disposition applicable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Dans un cantonnement, la pêche est interdite ou limitée conformément à la réglementation qui définit la zone et ses conditions.**

Sujet : https://formations.mer.gouv.fr/sites/default/files/2023-01/0630_CAPmar_E391.pdf

© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.